



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/20034  
19 juillet 1988

ORIGINAL : FRANCAIS

---

LETTRE DATEE DU 19 JUILLET 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR  
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ALGERIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la déclaration du porte-parole du  
Ministère des affaires étrangères de la République algérienne démocratique et  
populaire, faite le 18 juillet 1988, à la suite de l'annonce de l'acceptation  
officielle par l'Iran de la résolution 598 du Conseil de sécurité.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite  
déclaration comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Hocine DJOUDI

ANNEXE

Déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères  
faite le 18 juillet 1988 à la suite de l'annonce de l'acceptation  
officielle par l'Iran de la résolution 598 du Conseil de sécurité

L'Algérie a accueilli avec satisfaction et espoir l'annonce par la République islamique d'Iran de son acceptation officielle de la résolution 598 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 20 juillet 1987.

Intervenant opportunément au lendemain de la réaffirmation par le Président de la République iraquienne de la disponibilité de son pays pour la restauration de la paix, ce développement positif ouvre la voie à l'avènement d'un climat d'harmonie, de bon voisinage et de coopération entre l'Iraq et l'Iran et d'une ère de sécurité et de stabilité pour la région du Golfe dans son ensemble.

L'Algérie se réjouit de la possibilité ainsi ouverte à l'application urgente de la résolution 598 qui comporte tous les éléments de la paix juste et honorable à laquelle elle n'a pas cessé d'oeuvrer depuis le déclenchement du conflit fratricide entre l'Iraq et l'Iran.

En se félicitant de la perspective d'une cessation rapide de la vaine effusion de sang qui éprouve durement les peuples iraquien et iranien frères et, à travers eux, la communauté musulmane et le monde en développement, l'Algérie appelle à une mobilisation accrue des efforts internationaux et à une collaboration loyale des deux parties au conflit avec le Secrétaire général des Nations Unies pour concrétiser cette promesse de paix dans les délais les plus rapprochés.

-----